Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 022-200057826-20260601-20260664-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE ST BRIEUC
COMMUNE DE PLEMET

Date de Convocation : 26/05/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 26
Votants : 29

N° d'ordre :
20260664

Objet :
Création des emplois saisonniers

COMMUNE DE PLEMET
Délibération du Conseil Municipal

Séance du 1er Juin 2026
L'an deux mille vingt-six,
Le 1er Juin à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Plémet en séance publique sous la présidence de M. Philippe JOSSÉ, Maire.

Présents : M. Philippe JOSSÉ, Mme Delphine BEUREL, M. Ronan FERNANDEZ, Mme Amandine DUBOIS, M. Rémi LE VAILLANT, Mme Vanessa GUYOT, M. Anthony ROCABOY, Mme Coraline BLANCHARD-GUYOMARD, M. Yann MARCADÉ, Mme Pascale THEBAULT, Mme Halima HOUMADI, M. Anthony LE TÉNO, M. Yannick LEVOYER, Mme Annie BERTHELOT, M. Jean-Guillaume DESANLIS, Mme Sylviane BRIEUX, M. Damien CHARLES, Mme Gwendoline RIBEIRO, Mme Mélanie PIEDERRIÈRE-HERVÉ, M. Christophe CABARET-BARISIC, Mme Viviane DUROS, Mme Nolwenn LE MÉE, Mme Monique URIEN, Mme Nathalie CORNEC, M. Jean-Baptiste MARTIN.

Absent(s) ayant donné(s) un pouvoir :
Mme Gaëlle LE HELLOCO pouvoir à M. Philippe JOSSÉ
M. Patrice RAULT pouvoir à Mme Amandine DUBOIS
M. Patrick RIVARD pouvoir à Mme Nolwenn LE MÉE

Absent(s) n'ayant pas donné de pouvoir :

Secrétaire de Séance :
M. Ronan FERNANDEZ

M. le Maire informe sur les besoins en emplois saisonniers durant la période de mi juin à fin août 2026 pour les servicse techniques.

Il propose de créer 3 postes d'emplois saisonniers, à temps complet, afin de répondre à ces besoins ; rémunération IB 367-IM366 :

- Un poste du 15/06 au 28/08/2026 ; un autre poste du 06/07 au 31/07/2026 et enfin un poste du 06/07 au 28/08/2026

Après avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité :

Présents : 26	Pouvoir : 3	Total : 29
Voix pour : 29	Voix Contre : 0	Abstention : 0

Article 1 : de créer 3 postes d'emplois saisonniers, à temps complet, afin de répondre à ces besoins ; rémunération IB 367-IM366 :

- Un poste du 15/06 au 28/08/2026 ; un autre poste du 06/07 au 31/07/2026 et enfin un poste du 06/07 au 28/08/2026

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 022-200057826-20260601-20260664-DE

Le Maire :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,	**Secrétaire de Séance**
M. Philippe JOSSÉ	**M. Ronan FERNANDEZ**